

ORDEM SA

Your worldwide mover

DEMENAGER C'EST UNE AFFAIRE DE PROFESSIONNELS ORDEM, MEMBRE DE L'AGED UN VERITABLE LABEL DE QUALITE

Nous nous engageons par contrat à:

Vous remettre la brochure « Déménager en douceur » éditée par l'AGED.
Vous pouvez aussi la télécharger en format pdf sur le site: aged.ch

Effectuer des devis gratuits, sans engagement, sur simple demande

Fournir et livrer du matériel d'emballage adapté et éprouvé

Mettre à votre disposition du personnel de confiance, compétent et qualifié,
capable d'accomplir parfaitement les missions qui lui sont confiées

Utiliser des déménageuses équipées de couvertures de protection et d'un système
d'arrimage spécifique au transport de meubles

Assumer la responsabilité civile selon les conditions générales ASTAG
Et proposer, dans tous les cas, une assurance tous risques à un tarif compétitif

Honorer les délais, de l'établissement du devis à la mise en place du mobilier

Garantir un service après-vente à l'écoute de vos préoccupations

Favoriser une solution environnementale à prix et qualité comparable

Respecter et faire respecter l'ensemble des normes AGED

*Votre patrimoine, c'est tout une vie. Ne confiez pas tout votre patrimoine à
n'importe qui, vous pourriez le regretter.*

*Utilisez ORDEM ou un membre de l'AGED, c'est vous assurez la qualité des prestations
pour que votre déménagement ne vous laisse jamais de mauvais souvenir.*